

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h, à la date ci-dessous, au Secrétariat de l'arrondissement d'Outremont situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal (Québec), H2V 4R2 pour :

Catégorie : Travaux

Appel d'offres no : TP03/02-18

Descriptif : Travaux de restauration de l'enveloppe du bâtiment de la Maison des Jeunes d'Outremont située au 530, avenue Querbes

Date d'ouverture : Le 12 avril 2018, à 14 h

Dépôt de garantie : 10 % du montant total de la soumission

Renseignement : Pour de plus amples renseignements, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse suivante : ao.outremont@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 27 mars 2018.

Visite supervisée des lieux : La visite supervisée des lieux est obligatoire.

La date limite pour la visite obligatoire est le 5 avril 2018 à 16 h. Selon les plages horaires spécifiques, veuillez communiquer l'heure et la date de votre visite à l'adresse suivante : ao.outremont@ville.montreal.qc.ca.

Les visites auront lieu du 28 mars 2018 au 5 avril 2018 inclusivement, selon l'horaire suivant :

28 – 29 – 30 mars : 11 h à 16 h

3 – 4 – 5 avril : 11 h à 16 h

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans la salle du conseil de l'arrondissement d'Outremont située au 530, avenue Davaar à Outremont, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 27 mars 2018

M^e Julie Desjardins, avocate

Secrétaire substitut de l'arrondissement

